



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 23/10/12

Reçu en Préfecture le : 26/10/12  
CERTIFIÉ EXACT,

**Séance du lundi 22 octobre 2012**  
**D - 2012/524**

***Aujourd'hui 22 octobre 2012, à 15h00,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire***

**Etaient Présents :**

Monsieur Alain JUPPE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Sylvie CAZES, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAIOD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Madame Paola PLANTIER, Mme Laetitia JARTY ROY, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,

**Excusés :**

Monsieur Hugues MARTIN, Mme Anne-Marie CAZALET, Madame Alexandra SIARRI, Madame Nicole SAINT ORICE, Madame Béatrice DESAIGUES

**Musée Goupil. Vente du catalogue ' Figures  
d'ombres ' à prix réduit. Autorisation.**

Monsieur Dominique DUCASSOU, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Un catalogue avait été édité pour l'exposition temporaire « Figures d'ombres » organisée par le Musée Goupil en 1996.

Malgré le succès rencontré par cette manifestation, le stock de ces ouvrages a très peu diminué et il en reste encore à ce jour 1 180 exemplaires.

Le Musée Goupil a récemment été contacté par LA REAL ACADEMIA DE BELLAS ARTES DE SAN FERNANDO à Madrid qui souhaite acquérir une quarantaine de ces catalogues.

Afin de diminuer le stock de ces ouvrages trop anciens et pour lequel aucune vente n'a été enregistrée depuis deux ans, il a été décidé de proposer une baisse conséquente du prix de vente de ce catalogue, actuellement de 37.50 € et de le ramener à un prix plus attractif pour le public de 15 €.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à appliquer ce tarif.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 22 octobre 2012

P/EXPEDITION CONFORME,

**Monsieur Dominique DUCASSOU**

**LA VILLE DE BORDEAUX (Musée Goupil)**

**CONVENTION DE VENTE DE CATALOGUES « FIGURES D'OMBRES »  
A LA REAL ACADEMIA DE BELLAS ARTES DE SAN FERNANDO**

LA VILLE DE BORDEAUX, représentée par Monsieur Alain JUPPE, son Maire, domicilié en l'Hôtel de Ville, habilité aux fins des présentes par délibération du Conseil Municipal du Reçue en Préfecture de la Gironde le .

d'une part,

et

LA REAL ACADEMIA DE BELLAS ARTES DE SAN FERNANDO – Alcalá, 13 – 28014 Madrid, représenté par Monsieur Juan BORDES CABALLERO, delegado Calcografía nacional

d'autre part.

Il a été convenu ce qui suit :

**ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION :**

La VILLE DE BORDEAUX (Musée Goupil) par convention en date du 1<sup>er</sup> juin 2012 a prêté à LA REAL ACADEMIA DE BELLAS ARTES DE SAN FERNANDO des reproductions de dessins de Rodin qui seront exposées du 1<sup>er</sup> septembre au 1<sup>er</sup> novembre 2012 à Madrid.

**ARTICLE 2 : ACHAT DE CATALOGUES**

Dans le cadre de cette exposition, LA REAL ACADEMIA DE BELLAS ARTES DE SAN FERNANDO a décidé d'acheter à LA VILLE DE BORDEAUX 40 exemplaires du catalogue « Figures d'ombres » édité par le Musée Goupil et les éditions SOMOGY en 1996, au prix unitaire de 15 €, soit un prix d'achat total de : 15 € x 40 = 600 €.

Les frais de transport seront pris en charge par LA REAL ACADEMIA DE BELLAS ARTES DE SAN FERNANDO.

**ARTICLE 3 : COMPETENCE JURIDICTIONNELLE**

Les litiges relatifs à l'application de la présente convention seront soumis aux juridictions compétentes siégeant à Bordeaux.

**ARTICLE 4 : ELECTION DE DOMICILE**

Pour l'exécution des présentes, il est fait élection de domicile :

- Pour la Ville de Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, Place Pey-Berland à 33077 Bordeaux cedex,
- Pour LA REAL ACADEMIA DE BELLAS ARTES DE SAN FERNANDO, Alcalá, 13 – 28014 Madrid.

Fait à Bordeaux, en trois exemplaires, le

P/ LA VILLE DE BORDEAUX  
LE MAIRE,

P/ LA REAL ACADEMIA DE BELLAS  
ARTES DE SAN FERNANDO  
El delegado Calcografía nacional

Alain JUPPE

Juan BORDES CABALLERO